

RECOMMANDATIONS DE LA 15^e SESSION DU COMITE DES AGRICULTEURS AFRICAINS

Le Comité des agriculteurs africains de la FIPA devrait devenir un « Comité d'action » fondé sur les perspectives et les intérêts des agriculteurs africains sur le terrain. On trouve ci-dessous les recommandations qu'a faites la 15^e Session du Comité des agriculteurs africains en vue d'y parvenir.

Séance 1 : Situation de l'agriculture en Afrique

Action par les organisations paysannes

A l'échelle nationale

- Faire pression sur les gouvernements et les institutions financières pour qu'ils allouent des fonds spécifiques aux zones rurales
- Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils soutiennent la création d'une banque des agriculteurs
- Créer en milieu rural des programmes de crédit et d'épargne dans le cadre des organisations paysannes (banques de village)
- Institutionnaliser la participation des femmes en conformité avec le Plan d'action de Beijing et des jeunes aux organisations paysannes (par exemple, la constitution et la structure notamment)
- Créer un mécanisme de consultation qui part des collectivités locales pour atteindre le niveau international
- Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils affectent les ressources convenues à l'agriculture
- Faire pression sur gouvernements pour qu'ils appliquent des changements de politique générale
- Faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils favorisent l'intégration régionale et ce, en vue de faciliter l'accès aux marchés régionaux et de réduire la forte dépendance à l'égard des marchés internationaux
- Les organisations paysannes devraient s'efforcer d'être des instruments solides dans leurs pays respectifs et d'influencer leurs politiques gouvernementales pour ainsi pouvoir influencer sur des organisations internationales telles que la Banque mondiale

Actions au niveaux régional et international

- Créer un mécanisme de partage des bonnes pratiques et établir au niveau continental et sur des bases plus permanentes des relations entre les organisations paysannes

Actions des partenaires du développement et des organisations paysannes

- Le renforcement des capacités des agriculteurs demeure un importante activité
 - o Sensibiliser les agriculteurs à leur force potentielle (rééquilibrer la structure du pouvoir dans un pays)
 - o Sensibiliser les agriculteurs aux questions en jeu (par exemple, 10% du budget national devrait être alloué à l'agriculture – Déclaration de Maputo)

- Appuyer la création d'organisations professionnelles aux fins de la mise en valeur des ressources humaines et institutionnelles
- Promouvoir la coopération entre les organisations paysannes en Afrique et les échanges Sud-Sud entre ces organisations de telle sorte qu'elles puissent faire part de leurs réussites
- Elaborer des lignes directrices/un cadre des meilleures pratiques du dialogue entre les secteurs public et privé

Séance 2 : Environnement et ressources naturelles

Actions des organisations paysannes à tous les niveaux et organismes de développement

- Mettre en place des mécanismes d'indemnisation pour les risques climatiques dans le secteur agricole
- Sensibiliser les agriculteurs aux questions qui portent sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification
 - Préparation et diffusion de mémoires sur ces questions
- Faciliter le débat sur l'énergie renouvelable et la diversité biologique dans le contexte de la sécurité alimentaire en Afrique
- Transformer ces protocoles et ces conventions en actions locales au niveau national
- Mettre en place des conditions de politique générale propices aux investissements des agriculteurs (par exemple, exonération fiscale, allocations de capitaux, rabais sur les droits, etc.)
- Veiller à ce que les agriculteurs soient en mesure de participer à l'élaboration d'un cadre de politiques réglementaires (sur les normes et la certification) et à l'influencer.

Séance 3 : Pauvreté rurale et faim (OMD)

Actions des organisations paysannes

- Le droit à l'alimentation est un devoir de l'Etat envers le citoyen et c'est la raison pour laquelle les organisations paysannes doivent faire pression sur le gouvernement pour appuyer leurs activités agricoles dont l'objet est de produire des aliments

Actions des instituts de recherche nationaux et internationaux

- Recherches sur des variétés adaptées afin de faire face aux changements climatiques

Actions des organisations paysannes et des partenaires du développement

- Mise en place d'un mécanisme de diffusion
- Promotion de l'intégration régionale
- Pressions en faveur de leur inclusion dans le système de recherche
- Participation proactive avec des institutions spécialisées
- Elaboration d'un agenda et d'un budget, et embauche de professionnels pour les travaux de recherche
- Réorientation de l'agenda de recherche national
- Etablissement d'un processus de consultation claire au niveau des collectivités locales sur toutes ces questions

- Créer un solide leadership pour communiquer les besoins des agriculteurs aux décideurs
- Fournir une plate-forme d'échange de vues qui devrait être respectée
- Définir avec clarté les rôles et les responsabilités

Actions des organisations paysannes et instituts de recherche

- Etablissement d'un cadre d'engagement entre la FIPA et tant les centres de recherche agricole internationale (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale ou GCRAI – centres de recherche avancée) que les systèmes régionaux de recherche agricole (FARA – organisations infrarégionales – centres régionaux de recherche agricole).

Séance 4 : Accès aux marchés

Crise des produits de base

Café

Actions des organisations paysannes

- Préconiser l'élimination ou la réduction sur les marchés de l'Union européenne des tarifs frappant le café à valeur ajoutée
- Préconiser la création de courtes chaînes de commercialisation du café
- Faire pression pour influencer les habitudes et les préférences des consommateurs
- Sensibiliser aux questions de traçabilité et de sécurité dans le domaine du café

Actions des organisations paysannes et des organismes de développement

- Soutenir les caféiculteurs africains pour qu'ils s'organisent en solides organisations d'agriculteurs de produits de base (*groupes/associations/coopératives gérables*) fondées sur le modèle d'appropriation agricole
- Aider les agriculteurs à obtenir des subventions pour qu'ils puissent se conformer aux normes classiques du café et exécuter des programmes de certification des spécialités

Bananes

Actions des organisations paysannes et organismes de développement

- Les producteurs de bananes dans les pays qui les produisent devraient se réunir à intervalles réguliers pour comparer leur situation, se livrer à un échange d'expériences et élaborer des positions communes
- Les producteurs de bananes devraient pouvoir défendre leurs intérêts à l'OMC. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils fassent pression pour que les pays des ACP puissent participer pleinement aux négociations sur le règlement des différends concernant les bananes car la libéralisation du marché de l'Union européenne aura un impact direct sur les producteurs de bananes dans les pays de l'Union européenne.
- Faire pression pour que l'impact des taux de change soit débattu à l'OMC

Tous les produits de base

Actions des organisations paysannes

- Encourager la mise en place d'un système régional de certification des produits en Afrique
- Faire pression pour que soient mis en relief les mécanismes de stabilisation des prix du fait de la baisse et de la volatilité des prix

Actions des organisations paysannes et de la FIPA

- Faire pression pour que soient inclus les problèmes des produits de base dans toutes les principales initiatives de développement en cours à l'échelle internationale : objectifs du Millénaire pour le développement, NEPAD et accords bilatéraux comme les Accords de partenariat économique
- Faire pression pour ce qui est de la concentration des marchés en demandant que soit étendue aux entreprises privées la transparence imposée par les règles de l'OMC aux entreprises commerciales de l'Etat
- Faire pression pour que soit inscrite cette proposition aux débats durant les négociations de l'OMC sur l'agriculture et l'AMNA
- Faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils soient parties à tous les accords sur les produits de base qui résulteraient de négociations

Accords de partenariat économique (APE)

Actions des organisations paysannes

- Faire pression pour que la mise en oeuvre des accords de partenariat économique soient référencés programmes d'investissement réussis dont le but est d'améliorer la capacité de production (routes, transport, télécommunications, énergie, système d'information des marchés)
- Faire pression pour que l'exécution et la surveillance réactive des accords de partenariat économique soient institutionnalisées avec les organisations paysannes régionales

Actions des organisations paysannes, des organismes de développement et de la FIPA

- Création au sein du Comité des agriculteurs de la FIPA d'un groupe de travail sur les accords de partenariat économique qui serait chargé d'élaborer un plan d'action en matière de lobbying et de communication à l'intention des décideurs (y compris des parlementaires dans les pays développés comme en développement).
- Les organisations paysannes et les organismes de développement devraient travailler à l'élaboration d'un programme d'action global sur les accords de partenariat économique qui incorporera les relations avec les jeunes et les établissements d'enseignement.

Séance 5 : Renforcement de la place de l'agriculteur dans la chaîne alimentaire

Actions de l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique

- Fournir un forum de discussion entre les organisations paysannes et les gouvernements nationaux (Parlements)
- Promouvoir un examen collégial entre les parlementaires en Afrique dans l'esprit du NEPAD.

Recommandations à la FIPA

- Améliorer sa visibilité à tous les niveaux, y compris au niveau local
- Renforcer le mécanisme de diffusion aux organisations paysannes sur les questions mondiales afin de leur permettre d'apporter une contribution constructive aux débats internationaux
- Aider les organisations paysannes à mettre en commun leurs ressources afin d'aboutir à des positions communes sur le rapport de la Banque mondiale (Rapport 2008 sur le développement dans le monde)
- Elaborer des lignes directrices/une cadre des meilleures pratiques pour un dialogue entre les secteurs public et privé
- Préconiser la représentation active de petits caféiculteurs au Conseil de l'Organisation internationale du café et d'autres organisations internationales concernées de produits de base
- Faciliter la création de partenariats stratégiques entre les organisations africaines de café et les entreprises européennes de torréfaction de moyenne envergure afin de promouvoir la valorisation du produit et le raccourcissement de la chaîne de commercialisation
- Les producteurs de bananes devraient pouvoir défendre leurs intérêts à l'OMC. C'est pourquoi il est nécessaire de faire pression pour que les pays des ACP puissent participer pleinement aux négociations sur le règlement des différends en matière de bananes car la libéralisation du marché de l'Union européenne aura un impact direct sur ceux qui sont en effet les principaux exportateurs de bananes au sein de l'Union européenne
- Faire pression pour que l'impact des taux de change soit débattu à l'OMC
- Le mandat du groupe des produits de la FIPA doit être élargi pour qu'il puisse traiter d'autres produits tropicaux qui font l'objet de vastes échanges dont dépendent maints agriculteurs pour leurs moyens de subsistance
- Faire une analyse des accords de partenariat économique et des questions auxquelles doivent d'intéresser les organisations paysannes afin de les aider à élaborer un mémorandum expliquant leur position
- Organiser à l'intention des organisations paysannes des ateliers sur les accords de partenariat économique